

# GESTION DU RISQUE AMIANTE DES PROJETS D'ENTRETIEN, RÉHABILITATION, DÉCONSTRUCTION

Cette formation traite de l'intégration du risque amiante dans les projets de rénovation ou de déconstruction. Des cas pratiques présentant des situations de suivi de chantier amiante sont proposés.

## Objectifs opérationnels

- Intégrer le risque amiante dans les opérations
- Critiquer les données d'entrée nécessaires du rapport de repérage
- Respecter les jalons et points d'arrêts à respecter pour organiser un projet comportant des travaux en présence d'amiante

## Public Concerné

- Chefs de projets d'aménagement
- Gestionnaires de patrimoines
- Maîtres d'ouvrage

## Durée

**14.00** Heures                      **2** Jours

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Parcours pédagogique

### Caractéristiques de l'amiante

- Nature minérale de l'amiante et ses propriétés

### Régions amiantifères

- Régions d'affleurement naturel d'amiante en France
- Les pays producteurs d'amiante dans le monde

### Matériaux susceptible de contenir de l'amiante

- Principaux produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

### Toxicité de l'amiante

- Effets de l'amiante sur la santé
- Maladies professionnelles liées à l'amiante

### Cadre réglementaire de la problématique amiante

- Historique de la réglementation amiante (Code de la Santé Publique et Code du Travail)
- Identifier les textes opposables

### Différents repérages

- Apports et limites des différents diagnostics avec focus sur les rapports avant travaux
- Obligations issues des repérages, état de conservation
- Cas pratique d'analyse critique d'un rapport de repérage
- Comment bien préparer un repérage

### Obligations des différents acteurs

- Organismes de prévention et rôles et responsabilités juridiques de chacun

### Protection des travailleurs

- Aspect technique du Code du Travail relativement à l'amiante
- Évolutions réglementaires du Code du Travail depuis 2012
- Informations devant figurer dans un plan de retrait amiante
- Cas pratique d'analyse critique de plan de retrait

### Sous-section 3 et Sous-section 4

- Travaux réalisables dans les sous-sections concernées du Code du travail

### Suivi de chantier

- Fonctionnement général d'un chantier

- Impacts croisés d'un chantier sur un site occupé et du site sur le chantier
- Jalons critiques pour le suivi d'un chantier
- Étapes d'une procédure de libération

#### **L'amiante dans un marché**

- Étapes générales d'une mission de conception et de suivi de travaux de désamiantage
- Ordre de grandeur des impacts financeurs et de planning des chantiers de désamiantage

***Cette formation est également réalisable en présentiel.***

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, de partages d'expériences et de cas pratiques sur l'analyse de repérage, le plan de retrait et de suivi de chantier amiante particulières.

### **RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

### **MOYENS TECHNIQUES**

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

### **Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste amiante.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### **EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES**

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### **MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS**

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**